

LES MARQUES POSTALES DU BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL DURANT LE PREMIER SIÈCLE DE SON EXISTENCE (1763-1863)

- Guy DES RIVIÈRES

En juin 1763 arriva à Québec Hugh Finlay qui venait d'être nommé maître de poste pour le Canada par Benjamin Franklin, adjoint du maître de poste général de Londres pour les colonies d'Amérique du Nord, avec le mandat de Londres d'organiser un service postal entre Québec, Trois-Rivières, Montréal et New York.

Finlay, dès son arrivée à Québec, s'est mis rapidement à l'œuvre et dès le mois d'août, des bureaux de poste furent ouverts à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal. C'est Finlay qui réorganisa aussi des postes à relais à toutes les trois lieues pour le changement des chevaux et le repos. Ainsi une lettre pouvait être transmise de Québec à Montréal en trois jours.

RÉGIME FRANÇAIS

Sous le régime français, il n'existe pas de service postal officiel tel qu'il en existait en France, c'est pourquoi on ne trouve avant 1763 aucune lettre portant une marque postale ou des marques de tarifs.

Plusieurs auteurs, dont A.D. Smith, auteur d'une étude remarquable intitulée *The History of the Post Office of British North America 1630-1870*, et le docteur James C. Goodwin, l'un des pionniers de l'histoire postale du Canada et collectionneur éminent, dans sa publication *The Canadian Postal System : A Review of its Historical Backgrounds* ont conclu qu'on ne trouve aucune trace d'un système postal officiel sous le régime français.

Monsieur Charles de Volpi, de Montréal, qui fut sans doute l'un des plus grands connaisseurs de l'histoire postale du Québec et qui possédait la plus complète collection de marques postales de Montréal, collection qui d'ailleurs a été exposée à Québec en 1979 lors du congrès de la *British North American Philatelic Society*, m'a déclaré peu avant son décès, en 1982, que malgré les fouilles faites dans les archives à Québec, Montréal et Ottawa, il n'a jamais trouvé sur les lettres locales datant du régime français de marques postales ou indications de charges.

Il est évident qu'il a dû y avoir un assez fort volume de correspondance entre la France et le Canada durant le régime français particulièrement entre Québec et les ports français de l'Atlantique. L'*Almanac royal de France* de 1723 mentionne que pour des lettres adressées au Canada, le coût est de sept (7) sols soit environ sept (7) cents pour payer le transport entre Paris et La Rochelle mais de La Rochelle au Canada, les lettres étaient transportées sans charge. Le même système s'appliquait pour les lettres entre la Nouvelle-France et la mère patrie; elles étaient tarifées à sept (7) sols entre le port d'arrivée et Paris. Cependant, si la lettre était adressée ailleurs qu'à Paris et qu'aucun service n'existe, des arrangements locaux devaient être pris pour la livraison du courrier.

À Québec, les personnes qui attendaient une lettre se rendaient au bateau; souvent mais de plein gré le récipiendaire donnait un sol au capitaine. Pour les lettres adressées à Montréal, Trois-Rivières et autres places de même que les lettres de ces endroits pour Québec, leur acheminement était assuré à la suite d'arrangements avec des voyageurs ou autres personnes passants.

D'autre part, le gouverneur et l'intendant, pour le transport de leurs lettres et courrier à l'intérieur de la colonie, requéraient les services d'un messager et lui accordaient la permission de prendre en plus des lettres officielles, les lettres particulières. Le messager était autorisé à compter dix (10) sols pour une lettre de Québec à Montréal et cinq (5) sols pour Trois-Rivières. Les documents de cette époque font voir que l'intendant Raudot, en 1705, avait nommé Pierre Dasilva, dit le Portugais, messager pour le transport du courrier officiel. Il semble que Dasilva, qui fut le premier courrier des messages gouvernementaux, en profitait pour porter les lettres privées d'autant plus qu'il était autorisé à exiger une rémunération tel que mentionné plus haut.

Dasilva demeura courrier officiel durant de nombreuses années et eut un successeur nommé Jean Morau.

Ce mode de transmission de la malle fut le plus rapproché d'un service officiel que connut le régime

français. Aucune marque ni indication de charge n'apparaissait sur les lettres et seul le courrier percevait au titre d'entrepreneur les charges qu'il pouvait imposer.

Précisément à cause de ces difficultés pour la transmission des lettres, en 1721 on commença à discuter des possibilités d'établir un système postal tel qu'il existait en France. En fait, un nommé Nicolas Lanouiller demanda au gouverneur de lui accorder un privilège exclusif d'organiser un service postal entre Québec, Montréal et les villages intermédiaires. Lanouiller proposa d'établir des bureaux à Québec, Trois-Rivières et Montréal, d'organiser un système de courrier et de maintenir des postes de relais. Comme il n'y avait pas de route entre Québec et Montréal à cette époque, le plan de Lanouiller comprenait aussi la construction d'une route. Le gouverneur trouvant le plan attrayant accorda à Lanouiller ce privilège exclusif mais comme la population de la colonie n'était que d'environ 25 000 âmes, Lanouiller réalisa qu'un tel plan n'était pas rentable et le projet de route et de service postal fut abandonné.

Cependant, plus de dix ans plus tard, la population ayant augmenté, le gouverneur et l'intendant réalisèrent la nécessité d'avoir une route entre Québec et Montréal. Un grand voyer fut nommé pour superviser la construction de la route et, par coïncidence ce rôle fut assigné au frère de Nicolas Lanouiller. La route fut terminée en 1734 malgré la réticence des habitants obligés de travailler bénévolement sur la route et les objections des seigneurs qui pestaiient contre le passage de la route sur leurs terres.

L'intendant Hocquart, un des instigateurs de la route, rapportait en 1734 qu'il avait fait le trajet entre Québec et Montréal en quatre jours. Dès lors, des postes de relais furent établis à toutes les trois lieues, soit environ neuf milles, et des bacs placés sur les rivières importantes le long du trajet.

Malgré l'ouverture de la route, personne ne suivit le projet de Lanouiller de 1721 d'organiser un service postal tel qu'il existait en France. Il est donc permis de dire qu'aucun bureau de poste ni aucun système officiel de transport de courrier n'existaient sous le régime français.

RÉGIME ANGLAIS

Le premier service de poste officiel au Canada fut l'œuvre de Hugh Finlay en août 1763 avec l'ouverture de bureaux de poste à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal. La tarification en usage en Angleterre de-

puis 1710 (telle qu'établie par le statut IX de la reine Anne, chapitre X) basée sur la distance et le nombre de feuilles, fut adoptée. Ce système demeurera en vigueur jusqu'au 5 janvier 1844.

L'établissement du coût du port d'une lettre fut difficile à cause de la multitude des monnaies en cours dans la colonie à cette époque, soit la monnaie sterling, la currency, le dollar, la piastre espagnole, le louis, les sols, etc. On décida de baser le tarif sur l'argent calculé en mesure de Troy appelé à l'époque pennyweight (abréviation dwt), vingt-quatre (24) grains d'argent équivalaient à un (1) pennyweight et ceci dura jusqu'en 1775.

De 1763 à 1771, le tarif était indiqué en pennyweight seulement. À partir de 1772 il était indiqué en pennyweight et son équivalent en currency. Le terme currency était employé pour la monnaie sterling courante au Canada afin de la distinguer de la monnaie sterling britannique car la monnaie currency n'était pas au pair avec la monnaie sterling britannique. Le tableau I montre les équivalences entre les monnaies sterling, currency et pennyweight en 1763.

Tableau I

Sterling	Currency	Troy Pennyweight
0-3	0-3	1:00
0-4	0-4 1/2	1:80
0-6	0-7	2:00
0-8	0-9	2:16
0-9	0-10	3:00
1-0	1-2	4:00
2-0	2-5	8:00

De 1763 à 1765, il en coûtait trois (3) pennyweight pour une lettre simple, soit une feuille repliée comprenant missive et adresse, de Montréal à Québec et vice versa. Par décret du gouverneur James Murray en date du 4 octobre 1764, et prenant effet le 1er janvier 1765, la table d'équivalence fut modifiée comme l'indique le tableau II.

Le coût d'une lettre simple de Québec à Montréal à partir du 1er janvier 1765 fut réduit à 2:16 dwt, soit deux (2) pennyweight seize (16) grains équivalent à onze (11) pence currency.

La lettre en figure 1 est un exemple de ce tarif. Nous voyons en haut à droite M2.16 soit M pour Montréal et 2:16 pour le tarif en pennyweight et à

gauche 11d pour 11 pence, l'équivalent de 2:16 pennyweight en currency. Cette lettre datée du 6 août 1774 est adressée à Monsieur Hubert, procureur du séminaire de Québec dont il devint plus tard le supérieur.

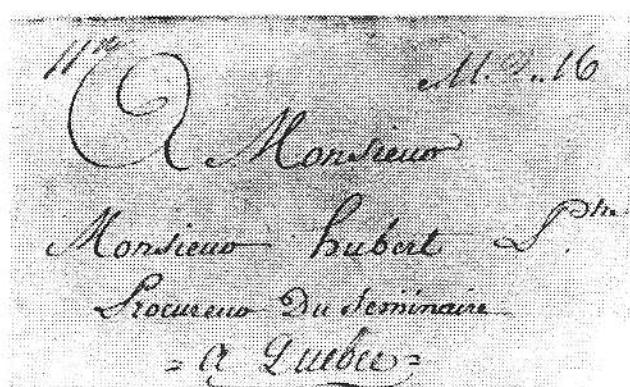


Figure 2, 137 x 85 mm.

Tableau II

Sterling	Currency	Troy Pennyweight
0-1	0-1	0:08
0-2	0-3	0:16
0-3	0-4	1:00
0-4	0-5	1:08
0-6	0-8	2:00
0-8	0-11	2:16
0-9	1-0	3:00

En 1775, le système de tarification en pennyweight et currency fut abandonné. L'inscription en sterling seulement, sans montrer l'équivalence en currency, créa beaucoup de confusion. Il ne faut pas oublier que le coût était le plus souvent à la charge du destinataire et que la monnaie sterling valait plus que la monnaie currency, tel que montré par le tableau II.

Les lettres tarifées en sterling seulement sont rares ! Il faut se rappeler que de novembre 1775 à juin 1776, le service de malle fut presque totalement interrompu à cause de l'invasion américaine, l'occupation de Montréal, le siège de Québec et que le maître de poste Hugh Finlay était dans Québec, alors assiégée. À cause de la confusion créée par la tarification en sterling, on décida, en 1777, de tarifer en currency seulement. Ceci ne régla pas la confusion et on décida l'année suivante d'indiquer le tarif en sterling et currency.

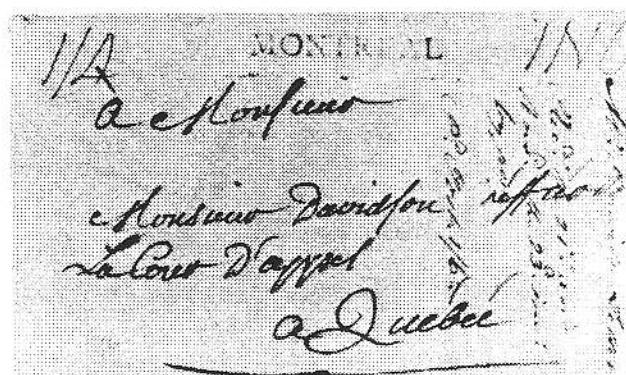


Figure 3, 136 x 70 mm.

Finalement en 1781, à cause de l'usage de plus en plus courant de la monnaie currency, le tarif fut indiqué en currency seulement. Ceci dura jusqu'en 1859 alors que la monnaie décimale en cents et en dollars fut adoptée comme monnaie au Canada.

Pour une meilleure compréhension des tarifs, le tableau III montre ses variations ainsi que le coût d'une lettre simple entre Montréal et Québec.

MARQUES POSTALES

L'année 1774 vit apparaître la première marque linéaire de Montréal et, la même année, une autre composée d'un M suivi de 2:16, soit le tarif d'une lettre de Montréal à Québec en pennyweight. Ces deux marques sont très rares, surtout la dernière ! Il n'en existe que quelques exemplaires.

Ces premières marques linéaires de Montréal furent suivies de douze (12) autres marques linéaires, toutes avec des variantes, et ceci durant la période s'écoulant de 1774 à 1828. Dans tous les bureaux qui

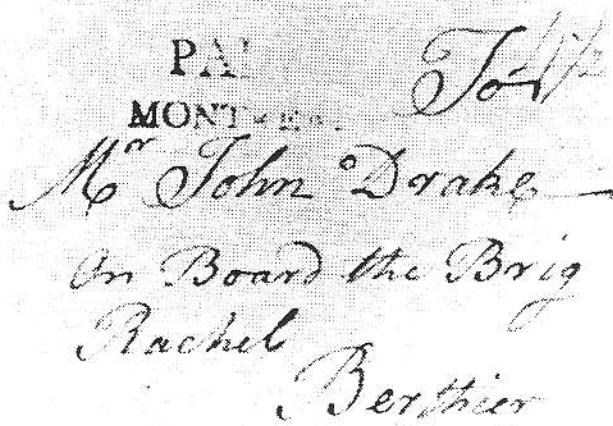


Figure 4, 115 x 83 mm.

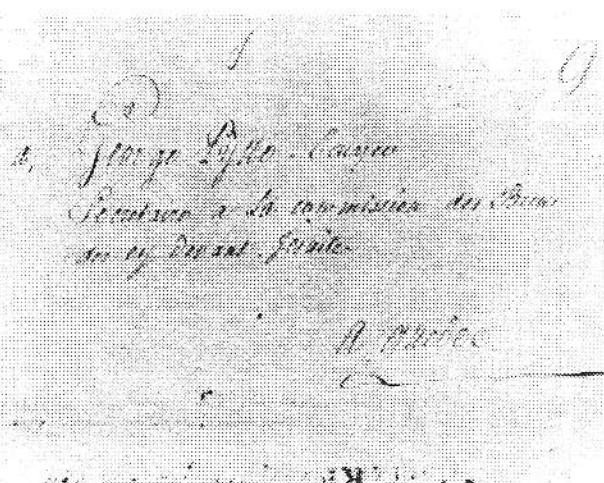


Figure 4, 132 x 96 mm.

reurent des tampons avant 1828, c'étaient des marques linéaires. Cependant, Québec, dès 1778, utilisa, création de Finlay, une marque circulaire avec la marque Bishop elle-même circulaire au centre.

Le tableau IV donne les différentes marques linéaires de Montréal, leur date d'utilisation et une brève description.

Les lettres des figures 2, 3 et 4 montrent des marques linéaires de Montréal.

La lettre en figure 2 montre la marque de Montréal sans indication de date sur une lettre du 19 août 1779 avec le tarif indiqué en sterling et currency, soit 1 sh 4 d sterling, équivalent à 1 sh 6 d currency, soit le tarif double de 8 pence sterling et de 9 pence currency pour une lettre entre Montréal et Québec.

La lettre en figure 3 montre aussi cette marque de Montréal. Elle est datée du 12 août 1783 adressée à Berthier et tarifée 4 1/2 d currency, car, à partir de 1781 le tarif était indiqué en currency seulement. Le tarif de 4 1/2 d était le tarif régulier pour une lettre voyageant sur une distance de moins de 60 milles.

Il est à noter que la lettre est adressée à John Drake *on board the brig Rachel*. Drake était le capitaine d'un *brig*, soit un voilier à deux mâts gréé avec voiles carrées. Berthier était à cette époque le port le plus accessible en amont sur le Saint-Laurent pour les grands voiliers qui craignaient de se rendre à Montréal à cause des courants et de l'étroitesse du chenal.

La lettre en figure 4 décrit la marque linéaire avec Montréal et la date sur la même ligne, la plus rare de Montréal, d'après Charles de Volpi. Deux exemplaires seulement sont connus et pas de très bonne qualité, tel qu'illustré. Cette marque ne fut utilisée que pendant quelques semaines en janvier 1802. La lettre en effet est datée du 21 janvier 1802, comptée au tarif

régulier de 9 d et adressée à George Pike, secrétaire de la commission des biens des *ci-devant Jésuites*.

La marque illustrée sur la lettre de la figure 5 montre la dernière marque linéaire de Montréal. Elle est la moins rare ayant été utilisée durant une longue période soit de 1810 à 1828. Elle était toujours frappée à l'endos de la lettre.

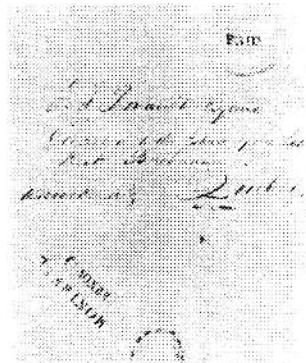


Figure 5, 136 x 150 mm.

Pour montrer dans une collection les marques linéaires, sauf celles du début qui étaient frappées sur le recto, on doit déplier la lettre pour exposer le recto et le verso.

En 1828, à une date non précisée, soit en octobre ou novembre, Montréal reçut sa première marque circulaire. Il s'agit d'un cercle simple avec *Montréal* en haut du cercle et en dessous le mois et le jour, sans indication de l'année. Les bureaux de Trois-Rivières et St. John (Saint-Jean d'Iberville) reçurent une marque similaire à celle de Montréal. Celles-ci auraient été fabriquées aux États-Unis par un nommé Edmond Hoole qui fabriquait des marques similaires pour certaines villes américaines. Montréal utilisa cette marque jusqu'en 1834.

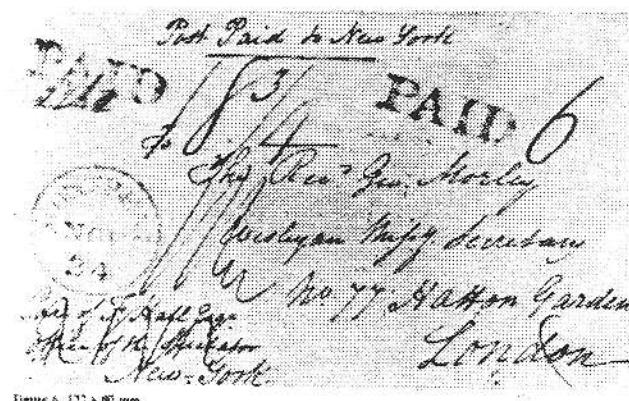


Figure 6, 132 x 102 mm.

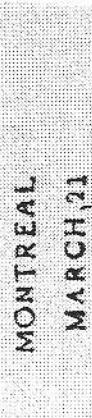
Tableau III

Date	Façon d'indique le tarif	Tarif pour une lettre de Montréal à Québec
août 1763 - 1 janvier 1765	en pennyweight seul ou avec currency	3 dwt 10 d.
1 janvier 1765 - sept. 1771	en pennyweight seul ou avec currency	2.16 dwt 11 d.
sept. 1771 - 1 janvier 1775	en pennyweight ou currency	2.16 dwt 11 d.
1 janvier 1775 - avril 1777	en sterling seulement	8 d. sterling
1 avril 1777 - juin 1781	en sterling et currency	8 d. sterling 9 d. currency
juin 1781 - avril 1851	en currency	9 d. currency
avril 1851 - juillet 1859	en monnaie currency ou timbres	3 d.
juillet 1859 - avril 1868	en timbres ou cents	5 cents
avril 18687 - 1875	en timbres ou cents	3 cents
1875 - 1899	en timbres seulement, l'usage des timbres devenant obligatoire le 1er octobre 1875	3 cents

Tableau IV
Montréal, les marques linéaires

Frappe	Usage	Description
MONTREAL octobre 1774	1774	Mois au complet plus jour, pas l'année
M.2:16.	1774	M majuscule plus tarif en mesure de Troy
MONTREAL PAID. 1777	1777	Paid fait partie du tampon plus l'année seule
MONTRÉAL	1777-1784	Montréal seul
Montreal Nov:r:29	1784	M majuscule seulement, seconde ligne abréviation du mois avec majuscule pour la première lettre seulement
Montreal APRIL:24.	1785-1788	Montréal comme précédent mais mois tout en majuscule

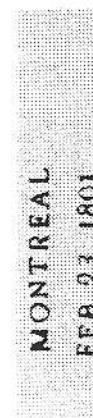
MONTRÉAL
DEC.-r 2
1788-1795 Montréal et mois en majuscules, espacement de 17 mm entre les deux lignes



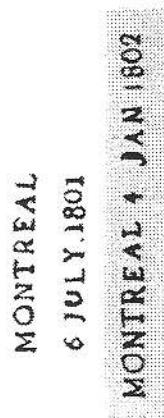
MONTRÉAL
1792-1799 Identique sauf espacement de 15 mm

MONTRÉAL
SEPT 1, 12 .99
MARCH 21

MONTRÉAL
1799 Les deux derniers chiffres de l'année ajoutée



MONTRÉAL
1800-1801 Modifié. L'année au complet ajoutée



MONTRÉAL
1801 Modifié. La date avant le mois

6 JULY 1801

MONTREAL 4 JAN 1802
1802 Le jour, mois et l'année sur une ligne, en usage en janvier seulement

MONTRÉAL
10 JANUARY

1802-1810 Le jour, le mois, l'année sur une ligne beaucoup plus serrée que le type de 1801



MONTRÉAL
1810-1820 Le jour, le mois, mais seulement les deux derniers chiffres, chiffre de l'année

La lettre en figure 6 illustre l'usage précoce de cette marque : le 24 novembre 1828. Cette lettre est adressée à Londres via New York. La marque paid 6 montre le paiement de 6 d jusqu'à la frontière et de 18-3/4 cents, le tarif américain payé sans doute par l'agent F. Hall dont le nom est indiqué au coin gauche au bas de la lettre.

Après la traversée de l'océan à l'arrivée, la lettre reçut la marque *Ship Letter Dover* frappée à l'endos et tarifée au recto à 1 sh 4 d, soit 8 d pour le tarif maritime et 8 d pour le trajet de Douvres à Londres. Cette lettre est intéressante à cause des nombreuses marques montrant la complexité des charges à cette époque.

De 1834 à 1842, Montréal utilisa la marque double cercle telle qu'utilisée dans de nombreux bureaux de poste y compris Québec. Cette très belle marque était dotée de caractères d'imprimerie pour indiquer la date au complet alors que pour la plupart des autres bureaux, le centre du cercle était libre pour que la date y soit inscrite à la main.



Figure 7. 128 x 81 mm.

La lettre de la figure 7 montre un bel exemple de cette marque sur une lettre du 23 mai 1840 adressée à Williamsburg, U.C. Le tarif de 9 d correspond à une distance de 100 à 200 milles.



Figure 8. 132 x 82 mm.

En 1839, Montréal reçut une marque double cercle interrompu avec *Montréal* dans le haut, *LC* en bas dans le demi-cercle et la date au complet au centre.

Il est à remarquer que cette marque fut utilisée en même temps que la marque précédente, soit de 1839 à 1842. Mais c'est elle qui fut la plus utilisée et ce jusqu'en 1853. En 1845, Montréal reçut une marque similaire mais de dimension plus petite. La première avait une circonference de 30 mm et la seconde, de 25 mm, fut utilisée jusqu'en 1875.

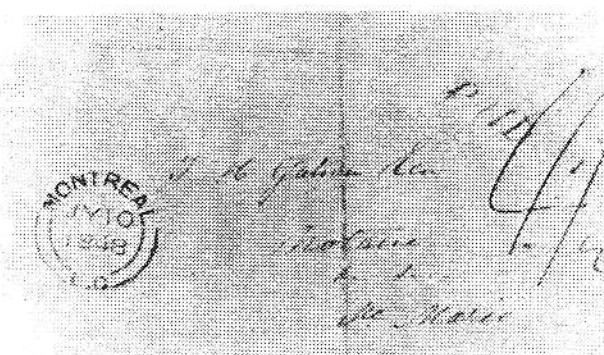


Figure 9. 142 x 83 mm.

Les lettres des figures 8 et 9 illustrent ces deux marques. Durant cette période, en 1845, le bureau de Montréal reçut une marque unique au Canada, soit la marque dite en anglais *Tombstone* à cause de sa forme ressemblant à une pierre tombale et utilisée de 1845 jusqu'en 1865. Les trois marteaux de cette marque furent fréquemment utilisés de sorte qu'elle n'est pas rare. La lettre en figure 10 montre un exemple de cette marque.



Figure 10. 143 x 81 mm.

En 1861, une nouvelle marque fit son apparition. C'est une marque beaucoup plus petite avec cercle interrompu ne mesurant que 21 mm et les lettres *L.C.* pour *Lower Canada* remplacées par *C.E.* pour *Canada*.



Figure 11.

East alors que le *Upper Canada U.C.* devint *C.W.* pour *Canada West*. Cette marque fut aussi utilisée jusqu'en 1875 c'est à dire que durant la décennie de 1860, trois marques différentes furent utilisées à Montréal : la marque double cercle brisé *L.C.*, le cercle interrompu *C.E.* et la marque *Tombstone*.

Depuis la première marque circulaire en 1829, la marque, en plus d'être frappée au recto, était de couleur rouge. À partir de 1854, on abandonna l'encre rouge et la marque devint noire.

En plus des marques précitées et utilisées régulièrement, Montréal reçut en 1846 une marque spéciale circulaire *Paid at Montreal 1/2d ou 1d*. Les figures 11 et 12 illustrent ces marques qui ont été utilisées irrégulièrement, donc rares, sur des lettres locales *drop letter* ou sur des circulaires.



Figure 12.

Le tableau V montre les marques circulaires d'usage courant à Montréal durant la période couverte par cet article, soit de 1828 à 1863.

Durant la même période, Montréal reçut pour le courrier maritime des marques *Ship Letter* et *Steamboat Letter*.

Les marques *Ship Letter* sont très rares. Elles étaient utilisées sur des lettres arrivant d'outremer. Peu de transatlantiques partaient ou arrivaient à Montréal avec du courrier. Le courrier était débarqué à Québec où se trouvait le bureau de poste principal et où demeurait le maître de poste pour le Canada. De plus, les voiliers transatlantiques craignaient de se rendre à Montréal à cause des difficultés de navigation et du peu de largeur du chenal.

TABLEAU V

Frappe	Renseignements
	1828-1834, 26 mm, mois et jour seulement
	1834-1842, double cercle rouge, 30 mm
	1839-1853, 30 mm en rouge
	1845-1875, 25 mm, en rouge ou en noir
	1845-1875, en rouge ou en noir
	1845-1875, 21 mm en noir

mier siècle (1763 à 1863) de l'existence du bureau de poste de Montréal.



Figure 13.



Figure 14.

Les figures 13 et 14 dont les dimensions ont été réduites d'un tiers, illustrent les deux marques *Ship Letter* qui ont été utilisées à Montréal.

La situation changea avec l'arrivée des navires à vapeur (*steamboat*).



Figure 15.

Avec l'avènement du navire à vapeur et l'accroissement du courrier par navire à vapeur entre Québec et Montréal, le bureau de Montréal reçut en 1844 une marque *Steamboat Letter*, de forme ovale, semblable à celle que Québec avait reçue en 1842. Cette marque peu utilisée est rare. La figure 15 illustre cette marque.

Dès 1846, Montréal reçut une marque circulaire qui fut utilisée jusqu'en 1855, alors que les marques *Steamboat* disparurent de tous les bureaux qui les utilisaient (Montréal, Québec, Hamilton, Kingston et Toronto). En dessous de l'année, cette marque pouvait comporter un espace blanc ou les numéros 2 et 6 qui semblaient avoir été une marque d'identification du commis.

La lettre de la figure 16 montre cette marque. Elle mesure 29 mm. Une marque similaire, mais mesurant 25 mm, fut aussi utilisée en 1854 et 1855 avec les numéros 1, 2 et 3.

Les illustrations et tableaux montrent les marques postales majeures ayant été utilisées et les tarifs d'une lettre entre Québec et Montréal durant le pre-

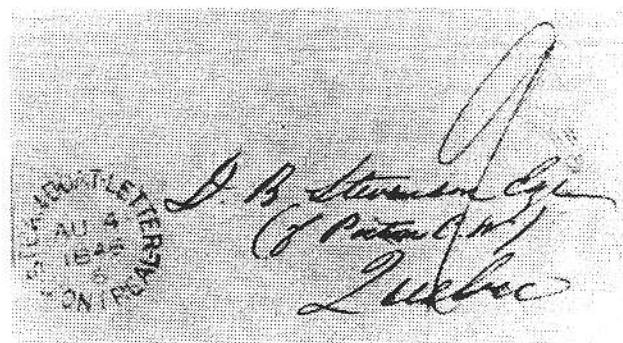


Figure 16. 142 x 93 mm.

N.D.L.R.

Nous tenons sincèrement à remercier Me Guy Des Rivières pour son aimable permission à reproduire cet article paru initialement dans le programme de l'Exposition philatélique nationale CANADA 84, à la Place Bonaventure, à Montréal, du 25 au 28 octobre 1984.

Cet article rédigé par Me Guy Des Rivières, fait membre d'honneur de l'AQEP le 11 octobre 1985, a été retenu parce qu'il brosse un tableau global de l'histoire postale, de la tarification et des marques postales de Montréal à partir de la création du système postal en régime anglais jusqu'à l'an 1863.